



20 ans de développement durable en Méditerranée : bilan et perspectives

Les enjeux du développement durable sont particulièrement saillants en Méditerranée. Le milieu naturel subit des pressions particulières venant du tourisme, de la concentration urbaine sur le littoral, du développement de l'agriculture irriguée, de la non-gestion de certaines régions montagneuses, de la surpêche, du transport maritime intercontinental Asie-Europe... Ces pressions s'exercent sur des ressources limitées et fragiles s'agissant de l'eau, des zones côtières naturelles et du milieu marin.

La Méditerranée rassemble des pays qui ont des modes et des niveaux de développement différents ; les zones de pauvreté et de difficulté d'accès aux services essentiels demeurent importantes. C'est pourquoi le concept de développement durable y a intéressé les principaux acteurs dès la Conférence de Rio de 1992.

Ce bilan décrit les actes fondateurs du développement durable qui ont marqué la coopération régionale méditerranéenne, il détaille les processus clé de ces 20 dernières années et conclut sur les grandes tendances de la région en matière de développement durable.



Les actes fondateurs du développement durable en Méditerranée

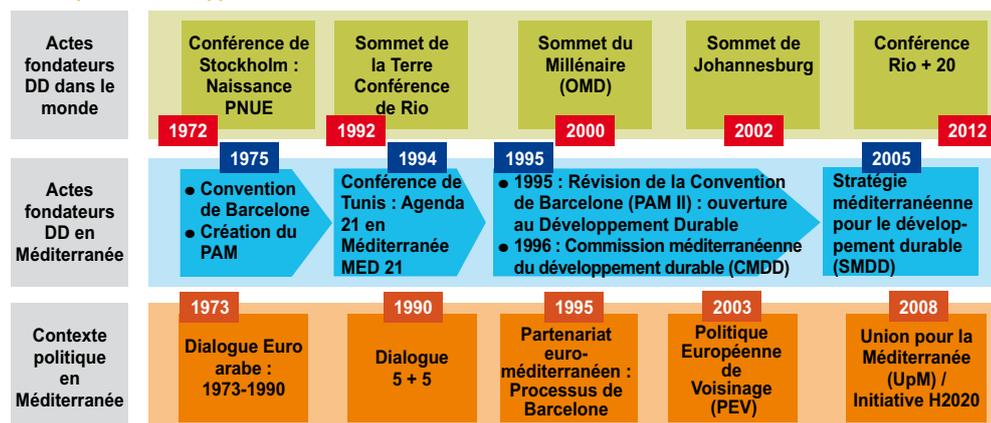
La Conférence de Stockholm sur l'environnement humain en 1972 a introduit les questions d'environnement dans le débat international et a abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). C'est surtout la Conférence de Rio de Janeiro en 1992, réunissant 182 Etats, qui a été à l'origine d'une dynamique, inaugurant à un rythme décennal les rendez-vous du développement durable au niveau mondial.

Les actes fondateurs du développement durable dans le bassin méditerranéen ont pu bénéficier des élans issus de Stockholm et Rio. Le schéma ci-dessous illustre la dynamique régionale sur le développement durable tout en la positionnant par rapport à la dynamique mondiale « développement durable » et la dynamique politique régionale.

La publication de rapports a jalonné le processus de développement durable au niveau international :

- le rapport Meadows du Club de Rome « Halte à la croissance » (1972) ;
- le rapport Brundtland : « Notre avenir à tous » (1987).

Les étapes du développement durable dans le monde et en Méditerranée



Au niveau régional, les rapports du Plan Bleu « Avenirs du bassin méditerranéen » (1989), puis « Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement » (2005) ont largement contribué à construire les bases conceptuelles du développement durable en Méditerranée.

Le cadre stratégique régional a évolué au cours du temps, influencé par la politique de coopération et par le cadre juridique international.

► Dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée adopté en 1975 sous l'égide du PNUE, la Convention de Barcelone signée en 1976 et révisée en 1995 constitue un « forum » de dialogue et de coopération sur le bassin méditerranéen.

► Suite à la Conférence de Rio de 1992, les parties contractantes à la Convention de Barcelone et l'Union Européenne ont élaboré en 1994 à Tunis un Agenda 21 méditerranéen, Med 21, cadre stratégique en 41 chapitres, véritable déclinaison des recommandations de l'Agenda 21 global pour répondre aux défis régionaux. Il n'a pas formellement été adopté mais a contribué à la révision de la Convention de Barcelone.

La révision de la Convention de Barcelone en 1995 a permis d'une part de donner une force juridique aux engagements de Rio en intégrant les principaux principes de la Déclaration de Rio dans le corps même de la Convention et d'autre part d'élargir le champ d'intervention du PAM aux enjeux du développement durable.

Les pays méditerranéens ont aussi mis en place en 1996 la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD). La CMDD est un organe consultatif, conçue comme un forum de dialogue, d'échange et de propositions à l'intention des Parties contractantes et de leurs partenaires. Elle se compose de 36 membres et comprend des représentants de réseaux d'autorités locales, d'acteurs socio-économiques, des ONG qualifiées en matière d'environnement et de développement durable aux côtés des parties contractantes à la Convention de Barcelone. Ces dernières ont demandé en 2001 à la CMDD d'élaborer le projet de Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) qui a été adoptée en 2005.

Les années pré et post Rio ont été riches d'interventions en vue de développer la coopération méditerranéenne avec notamment, la création du METAP, programme d'assistance technique monté par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI) pour promouvoir les politiques nationales d'environnement en Méditerranée. C'est également à cette époque qu'a été créé à Malaga, le bureau méditerranéen de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Quant au processus de Barcelone (partenariat euro-méditerranéen) lancé en 1995, s'il n'a pas mis en avant les questions de développement durable en tant que priorité du partenariat, il a néanmoins comporté un programme à court et moyen terme visant à développer les politiques environnementales ; ultérieurement, il a développé le programme Horizon 2020 qui vise à soutenir les actions de dépollution de la Méditerranée. Enfin, lors de son lancement en 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) s'était fixée, entre autre, de développer les énergies renouvelables dans la région.

On note également, dans la foulée de Rio, des initiatives nombreuses de la société civile. Cette dynamique régionale durant ces vingt dernières années a permis une meilleure

structuration de la gouvernance méditerranéenne qui n'échappe toutefois pas au processus de fragmentation observé à l'échelle globale.

L'intégration de la société civile au sein de la CMDD dès sa création constituait une innovation. Toutefois, son fonctionnement et ses relations avec les Etats et les acteurs internationaux ont montré quelques faiblesses. La CMDD aurait gagné à bénéficier d'une coopération plus étroite avec d'autres instances œuvrant dans les domaines sociaux et économiques du développement durable pour une meilleure coopération régionale.

Principaux processus en Méditerranée

Six processus de différentes natures ont eu des impacts importants sur le développement durable en Méditerranée au cours des 20 dernières années :

Nature	Exemple de résultats
1 Cadres juridiques	Convention de Barcelone, protocoles
2 Cadres et approches stratégiques	Med 21, SMDD, stratégies thématiques, ECAP
3 Plans d'action	PAS MED, PAS BIO
4 Initiatives de coopération	MedPartnership / Sustainable Med / H2020
5 Outils d'information et d'analyse	Indicateurs et observatoires du développement durable Scénarios prospectifs
6 Réseaux d'acteurs	MIO-ECSDE ASCAME Medcités / CGLU-MED

Les acronymes sont explicités dans la suite du texte.

Cadres juridiques

Après Rio, les Parties à la Convention de Barcelone ont fait preuve de réactivité en décidant de réviser la Convention pour la mettre en ligne avec les principes adoptés à Rio et pour introduire des concepts modernes tels que l'effectivité du droit et l'obligation de rendre compte. Les protocoles existants ont été actualisés afin de constituer un cadre plus efficace pour l'action des Etats. C'est ainsi que le protocole tellurique de 1980 a été révisé en 1997 pour tenir compte des engagements pris dans le programme d'action de Washington (GPA) visant à combattre la pollution tellurique. Le protocole ASP sur les aires marines protégées et la biodiversité adopté en 1995 représente la base méditerranéenne pour l'application de la Convention sur la diversité biologique (CDB), avec notamment un concept nouveau d'aires marines d'intérêt méditerranéen qui couvre aussi la haute mer.

Les Parties ont également traité, en adoptant le Protocole Offshore, la question de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales offshore y compris les hydrocarbures.

Le **protocole sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)** a été signé par quinze parties contractantes en 2008 et est entré en vigueur en 2011 suite à la ratification en 2011 de sept d'entre elles. La signature de ce protocole fait partie des événements clés de l'histoire du PAM, qui place la Méditerranée comme seule mer régionale au monde à avoir entériné dans un instrument juridique la gestion intégrée des zones côtières.

Cadres et approches stratégiques

La stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)

Elaborée dans le cadre de la CMDD, la SMDD a été adoptée en 2005 par l'ensemble des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Cette stratégie, qui a vocation à servir de cadre de référence pour le développement de la politique de développement durable des pays riverains, porte sur quatre grands objectifs et neuf enjeux. Elle est déclinée en 34 sous-objectifs à poursuivre pour une meilleure durabilité. La SMDD témoigne des efforts de coordination et de réponse aux enjeux de développement durable de cette région du monde. Le Plan Bleu a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la SMDD.

Les stratégies cadres régionales

Les stratégies cadres mondiales ou européennes pour la plupart des thématiques ont été source d'inspiration pour les stratégies thématiques méditerranéennes. Par exemple, la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) adoptée en 2000 a donné une impulsion majeure pour la gestion intégrée des ressources en eau. Six pays de la rive sud ont activé dès 2006 la mise en œuvre de l'initiative d'accès à l'eau et assainissement lancée par l'initiative de la composante méditerranéenne de l'Union Européenne. Il est à noter une véritable prise de conscience dans les pays de la faible disponibilité des ressources en eau qui s'est concrétisée par la validation au niveau technique du projet de la **stratégie pour l'eau en Méditerranée** en mars 2010, déclinaison de la DCE sur le plan régional. Cependant, en raison du contexte politique régional, cette stratégie n'a pas pu être officiellement endossée par l'UpM.

Les stratégies nationales de développement durable (SNDD)

Depuis 1992, douze pays méditerranéens se sont dotés d'une SNDD ou équivalent selon les recommandations de la Commission des Nations Unies pour le développement durable. La majorité de ces stratégies prend en compte au minimum un élément caractérisant la mer Méditerranée : référence à la mer, façade maritime, littoral, à la Convention de Barcelone. Ces « facteurs d'intégration » sont le résultat concret et visible de l'influence du PAM sur les Etats des pays riverains dans l'élaboration de certaines parties de leur SNDD.

Approche écosystémique. L'approche écosystémique (ECAP) vise à promouvoir un usage durable des biens et services de la mer, tout en rétablissant ou préservant des côtes et une mer méditerranéennes en bon état du point de vue écologique. L'approche écosystémique a été adoptée par de nombreuses conventions et plans d'action de mers régionales. Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone l'ont adoptée en Janvier 2008, lors de la réunion d'Almería.

Plans d'action

PAS BIO

Depuis 2001, les organisations internationales et régionales concernées ont élaboré le Plan d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique marine et côtière

en mer Méditerranée afin de faciliter la mise en œuvre du protocole ASP sur les aires spécialement protégées de la Convention de Barcelone ainsi que les dispositions du Mandat de Jakarta (CDB).

PAS MED

Le Plan d'action stratégique (PAS MED) sert de base à la mise en œuvre du Protocole « tellurique » de la Convention de Barcelone. A l'initiative du programme MED POL du PAM, il a pour but d'identifier les substances et activités polluantes prioritaires que les pays méditerranéens devront éliminer ou contrôler d'ici 2025, à travers des plans d'action nationaux élaborés à cet effet (2005). L'initiative européenne Horizon 2020 devrait permettre d'appuyer les efforts déjà fournis et mobiliser plus de fonds nationaux et internationaux sur le sujet.

Initiatives de coopération

Medpartnership

Douze pays méditerranéens ont uni leurs forces avec le PAM, la Banque mondiale et d'autres organisations régionales, internationales et non-gouvernementales afin de créer le MedPartnership en 2006. Il vise à favoriser une approche coordonnée et stratégique pour catalyser les réformes légales et institutionnelles et les investissements nécessaires afin d'inverser les tendances à la dégradation de l'écosystème marin, ses habitats côtiers et sa biodiversité.

Sustainable Med

C'est un programme de la Banque mondiale qui vise à aider les pays méditerranéens à garantir la durabilité de leurs ressources. Dans sa première phase, ce programme se concentre sur les ressources en eau et la GIZC. Le Plan Bleu est agence de mise en œuvre du projet régional « Gouvernance et développement des connaissances ». Ce projet fait partie de Sustainable Med.

Horizon 2020

Ce programme financé par la Commission européenne s'articule essentiellement autour de 3 axes : la dépollution, les systèmes d'information sur l'environnement et le renforcement des capacités.

Outils d'information et d'analyse

Le PAM, ses centres d'activités régionales et plus particulièrement le Plan Bleu, ont mis en place et/ou contribué à mettre en place de nombreux outils d'information et d'analyse permettant une meilleure connaissance du milieu, la remontée d'information et une aide à la décision pour les Parties.

Observatoires nationaux de l'environnement et du développement durable (ONEDD)

Depuis 1995, neuf pays ont mis en place avec l'assistance du Plan Bleu agissant comme observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable, des ONEDD. Etablis le plus souvent sous forme de service ou cellule au sein des directions de l'information des Ministères de l'environnement ou équivalent, ils ont été les catalyseurs au niveau national des travaux sur les indicateurs et ont contribué au développement des statistiques environnementales avec les instituts nationaux de la statistique.

Indicateurs de développement durable (IDD)

Une première phase de développement des IDD en Méditerranée, basée sur le suivi de l'Agenda MED 21 a permis d'élaborer 130 indicateurs.

Une deuxième phase a été développée lors de l'élaboration en 2005 des 34 indicateurs de la SMDD qui intègrent quatre objectifs du Millénaire afin de renforcer le suivi de la réduction des inégalités dans les pays : accès à l'eau et assainissement, aide publique au développement, éducation primaire pour tous, réduction de disparité entre les sexes. Tous les deux ans, des fiches mises à jour de présentation de ces indicateurs focalisées sur les tendances et les comparaisons internationales sont disponibles sur le site du Plan Bleu. A ce jour quinze pays méditerranéens se sont dotés de jeux d'indicateurs nationaux en relation avec les SNDD.

Publication de scénarios méditerranéens (1989, 2005)

Un premier rapport sur les « avènements du Bassin Méditerranéen » a été publié en 1989 par le Plan Bleu et a permis de jeter les bases d'un développement plus respectueux de l'environnement et a contribué à l'Agenda MED 21. Le rapport « Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement » (2005) de quelques 450 pages présente à la fois un état des lieux par thématique ainsi que des propositions pour un scénario alternatif précisément chiffré pour un développement économique plus durable. Il est le fruit de la contribution de plus de 300 experts des deux rives et a été coordonné par le Plan Bleu.

Réseaux d'acteurs

Les deux dernières décennies ont vu la structuration de la société civile, jusqu'ici dispersée, notamment au travers d'un réseau : le MIO-ECSDE (bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable). Ce dernier fédère 121 ONG méditerranéennes provenant de 26 pays et agit depuis 1991 comme une plate-

forme technique et politique pour l'intervention des ONG pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable sur la scène méditerranéenne.

L'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée (ASCAME) permet de contribuer à la structuration de la représentation du secteur privé. Elle vise à favoriser la coopération économique dans l'ensemble de la région méditerranéenne, montrant ainsi une vision stratégique de coopération et d'intégration nord-sud.

En ce qui concerne les collectivités locales, des initiatives de nature différente cohabitent. Sans être exhaustif, on peut citer :

► CGLU-Med : Commission interrégionale Méditerranée de cités et gouvernements locaux unis.

► Medcités : réseau des villes côtières méditerranéennes permettant de renforcer la capacité de gestion environnementale des administrations locales.

La Méditerranée dans le monde

Remarquable par son climat et la mer commune qui relie trois continents, par son patrimoine culturel et ses paysages naturels, et par le sentiment d'appartenance des populations des trois rives au monde méditerranéen, l'écorégion est aussi l'un des principaux « sites critiques » de la biodiversité mondiale. Elle rassemble 10 % des espèces connues de végétaux supérieurs sur seulement 1,6 % de la surface terrestre et 7 % des espèces marines sur moins de 0,8 % de la superficie des océans. Beaucoup d'entre elles sont endémiques. Le stress hydrique, l'aridité au Sud, les risques naturels, la faible étendue des plaines et les difficultés de communication sont des contraintes fortes. La Méditerranée est aussi un espace à plusieurs dimensions qui implique, en permanence, de préciser le périmètre d'analyse de même que sa pertinence.

Articulation thématique de quelques initiatives pour le développement durable en Méditerranée, en Europe et dans le monde

Thèmes	Niveaux mondial et européen	Niveau méditerranéen
Pollution marine	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres aux niveaux national, régional et international (GPA, 1995) Directive cadre stratégie pour le milieu marin (Union européenne - 2008)	Protocole tellurique et PAS-MED Protocole Off Shore Protocole Immersions Protocole Déchets Dangereux
Littoral	Chapitre 17 de l'Agenda 21 (1992, Rio) Recommandation 2002/413/CE du Parlement européen et du Conseil, du 30 mai 2002, relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe	Livre blanc : gestion des zones côtières (2001, CAR/PAP) Protocole GIZC
Eau	Directive Cadre sur l'eau (DCE, Union européenne, 2000)	Stratégie pour l'eau en Méditerranée (2010, Union pour la Méditerranée, non formellement adoptée)
Tourisme	Charte mondiale du tourisme durable (1995) Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (1998)	Projet de Charte méditerranéenne du tourisme durable (Plan Bleu, 2012)
Forêt / Biodiversité	Convention sur la Diversité Biologique (1992) Convention de Lutte contre la Désertification (1994)	Plan d'action forestier pour la Méditerranée (MED-FAP, 1993) PAS BIO
Changement climatique	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (1992) et Protocole de Kyoto (1997)	Plan d'action de Tunis pour l'adaptation aux changements climatiques en Afrique et dans la région méditerranéenne (2007) Cadre régional d'adaptation au changement climatique en Méditerranée (CMDD, 2011)

le revenu moyen par habitant dans les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée (environ 8 000 dollars) est 3,3 fois inférieur au revenu moyen dans les sept pays de la rive Nord.

Le **taux de chômage** moyen en Méditerranée est de l'ordre de 11,5 % de la population active depuis 20 ans avec une augmentation du nombre de chômeurs de près de six millions pour atteindre 21 millions de chômeurs en 2010.

La part des jeunes de moins de 15 ans a diminué de 32% en 1990 à 24 % en 2010 mais cette population qui va entrer dans les deux prochaines décennies sur le marché du travail reste stable autour de 111 millions. **Le taux de chômage des jeunes** n'a cessé de croître pour atteindre près de 25 % de la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

Par exemple selon une étude récente du FEMISE pour la Banque mondiale, il faudra créer dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée entre 30 et 40 millions d'emplois au cours des 20 prochaines années pour stabiliser le taux de chômage à son niveau actuel. Cette même étude indique que 10 % de ces emplois pourraient être créés par le développement de l'économie verte.

Dans les pays pour lesquels cette information est disponible, la part de de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a baissé mais reste importante (entre 10 et 20 %). Pour les populations rurales, ce taux se situe entre 15 et 40 %.

Depuis 1990, la **situation de l'enseignement des filles** dans les pays méditerranéens s'est améliorée en Méditerranée : **l'indice de parité entre filles et garçons dans le secondaire** est en moyenne supérieur à 1 en 2009. Seuls deux pays ont un indice inférieur à 0,9, ils étaient six en 1991.

Disponibilité des ressources en eau

L'accès à Internet s'est développé très rapidement en Méditerranée : en 2000, la part de la population utilisant Internet est passée de plus de 15 % en 2000 à plus de 25 % en 2010.

Le montant des dépenses publiques en recherche et développement a augmenté depuis ces 15 dernières années en Méditerranée, mais reste globalement faible exprimé en pourcentage du PIB : moins de 1 % dans 10 pays, entre 1 et 2,5 % dans six pays et supérieur à 4 % dans un seul pays.

Enjeux environnementaux

Selon le Global Footprint Network, le capital environnemental de la région méditerranéenne est dépensé plus vite qu'il ne se renouvelle. En 2007, **l'empreinte écologique** globale des pays méditerranéens a atteint 1,5 milliard d'hectares globaux (gha) soit près de 8,4 % de l'empreinte mondiale. Elle était de 1,16 milliard d'hectares globaux en 1990. L'empreinte écologique des Méditerranéens (3,3 gha par habitant) est supérieure à l'empreinte écologique moyenne mondiale

(2,7 gha par habitant).

Pollution et ressources en eau

La réduction de la pollution tellurique en Méditerranée fait l'objet du Protocole tellurique et figure parmi les objectifs prioritaires de la SMDD : réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre d'habitants des villes côtières n'ayant pas accès à **un système d'assainissement**. Parmi les villes côtières méditerranéennes de plus de 2 000 habitants, 673 sur 1699 (40%) ne sont pas connectées à une station d'épuration des eaux usées, regroupant 14 millions d'habitants.

En matière de pollution, la teneur des eaux marines en **métaux lourds** est dans l'ensemble assez faible et semble tendre vers une amélioration. L'eutrophisation liée aux apports de substances nutritives, bien que s'aggravant depuis 20 ans reste cantonnée à certains secteurs tels que le nord de l'Adriatique, le Golfe du Lion et le delta du Nil. En revanche, la pollution marine locale, liée aux apports des villes, de l'industrie et des complexes touristiques est importante et l'on relève une présence accrue de macro-déchets sur les plages comme en haute mer.

L'efficacité de l'utilisation de l'eau, rapport des quantités d'eau réellement utilisées sur la demande (cette dernière incluant les pertes), est comprise entre 40 et 82 % dans les pays méditerranéens en 2005-2010. Globalement, l'évolution des demandes en eau est préoccupante en Méditerranée en regard des ressources souvent rares. Les pressions sur les ressources en eau restent globalement importantes, surtout dans les pays du Sud et de l'Est, mais selon des situations très différentes.



Source : Plan Bleu

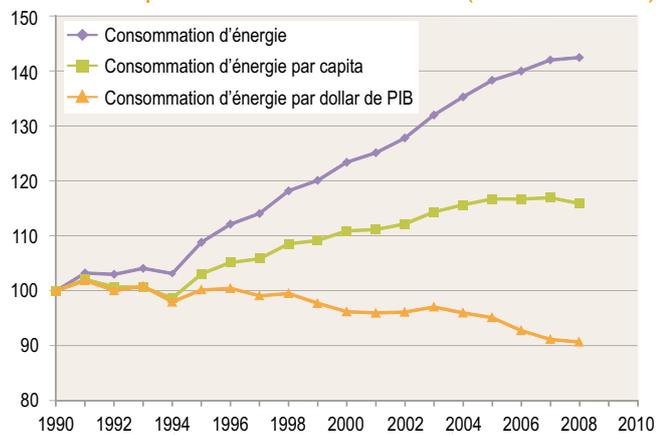
La population méditerranéenne ne disposant d'un accès durable à une source d'eau améliorée est de l'ordre de 20 millions, la part de la population ayant accès est de plus de 96 % en 2008, elle était déjà de 93 % en 1990. En milieu urbain la desserte est quasi-totale mais elle est seulement de 92 % pour la population rurale (85 % en 1990).

Ressources énergétiques

Entre 1990 et 2008, l'intensité énergétique, mesure de **l'efficacité énergétique** d'une économie calculée comme le rapport de la consommation d'énergie sur le produit intérieur

brut, s'améliore très lentement en Méditerranée. Elle passe de 137 à 124 kilogrammes d'équivalent pétrole par millier de dollars. La tendance observée ne permettra pas d'atteindre l'objectif de -1 à -2 % d'amélioration par an fixé par la SMDD. La consommation d'énergie totale et par habitant continue à croître, respectivement de 42 % et de 16 % depuis 1990.

Evolution de la consommation d'énergie totale, par habitant et par unité de PIB exprimée en dollars en Méditerranée (indice 100 en 1990)

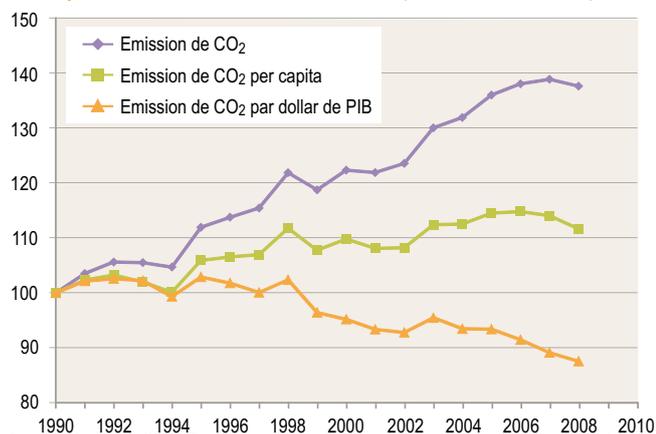


Source : Plan Bleu d'après Banque mondiale - Indicateurs du développement mondial (WDI).

La **part des énergies renouvelables** dans le bilan d'énergie primaire commerciale est passée de 2 % à 6 % des approvisionnements totaux en énergie primaire en Méditerranée. Les énergies renouvelables (hors hydroélectricité) ont connu une croissance de 2,7 % par an entre 1990 et 2009 en moyenne, supérieure à celle des approvisionnements totaux en énergie primaire (1,8 %). L'énergie solaire et l'énergie éolienne représentent respectivement 3,2 % et 5,7 % des énergies renouvelables, leurs parts étaient infimes en 1990.

Les **émissions de CO₂** en provenance des combustibles fossiles ont augmenté de 1 600 millions de tonnes en 1990 à 2 200 millions de tonnes en 2008 (40 % de plus) mais les émissions de CO₂ rapportées au PIB sont en légère baisse depuis 2003 et en 2008, elles sont proches de 290 g de CO₂ par dollar (soit 60 % de la valeur mondiale). Rapportées à la population, les émissions de CO₂ par habitant poursuivent leur baisse depuis 1998 (-12% par rapport à 1990) pour arriver en 2008 à 4,76 tonnes par habitant (ce qui est identique à la valeur moyenne mondiale).

Evolution des émissions de CO₂ totales, par habitant et par unité de PIB exprimée en dollars en Méditerranée (indice 100 en 1990)



Source : Plan Bleu d'après Banque mondiale - Indicateurs du développement mondial (WDI).

Superficie des aires protégées

Dans un bilan mené en 1995, 122 aires spécialement protégées étaient identifiées, représentant une surface de plus de 17 670 km². Aujourd'hui 750 aires spécialement protégées sont placées par les pays méditerranéens sous les auspices de la Convention de Barcelone, soit une superficie totale de plus de 144 000 km² (en incluant le sanctuaire Pelagos qui couvre 87 500 km²), dont près de 2/3 sont des surfaces marines. Si l'on se limite aux aires disposant d'une partie marine, cette surface protégée atteint 128 700 km² soit 5,1 % de la surface totale de la mer Méditerranée. Cela montre que les objectifs de la CDB de protéger 10 % de la surface côtière et marine en 2010 n'ont pas été atteints en Méditerranée, même si les résultats y sont plus satisfaisants que dans les autres océans et mers de la planète.

Ressources halieutiques

Le déclin progressif qui affecte l'exploitation des ressources halieutiques en Méditerranée est confirmé par des diagnostics scientifiques alertant les gestionnaires sur l'existence depuis plus d'une trentaine d'années d'une tendance à une surexploitation généralisée des stocks demersaux. De nombreux poissons de fond sont pêchés à l'état juvénile sans avoir eu le temps de se reproduire. A ceci s'ajoute une surexploitation des géniteurs dont les conséquences sont plus graves pour la survie des stocks. Cette situation est telle qu'on peut considérer que près de la moitié des stocks évalués sont exploités en dehors des limites biologiques de sécurité.

Si les ressources de petits pélagiques sont considérées comme modérément exploitées selon les récentes évaluations de la Commission générale des pêcheries en Méditerranée (CGPM), il n'en demeure pas moins que le niveau de cette exploitation doit être mieux maîtrisé, compte tenu de la forte variabilité de leurs stocks liée aux variations des conditions environnementales.

Les **grands pélagiques**, et en particulier le thon rouge, sont dans une situation critique. Différentes évaluations ont montré que le stock de géniteurs de thon rouge était en situation de risque d'effondrement. La pêche de l'espadon est aussi confrontée à des captures importantes de juvéniles qu'il convient de réduire au plus tôt.

En 2008, les **productions aquacoles** nationales des pays riverains de la Méditerranée atteignent environ 1,7 million de tonnes soit une augmentation de 89 % par rapport à 1995 (878 000 tonnes). La production aquacole marine est passée de 233 000 tonnes en 1995 à 376 000 tonnes en 2008 soit 61 % d'augmentation.

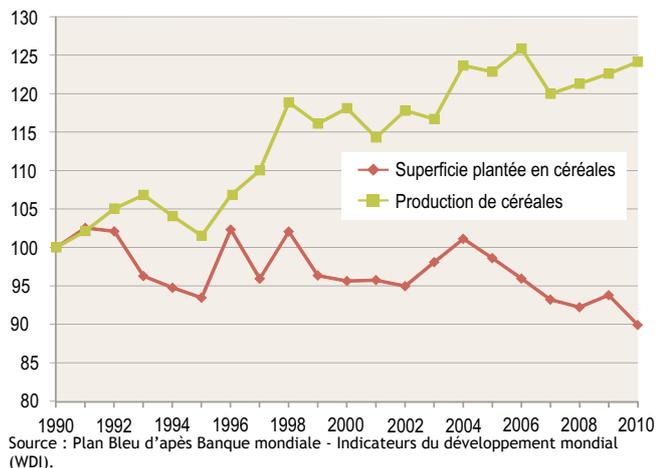
Ressources en terres

La **superficie des terres arables par habitant** est égale à 0,2 hectares en Méditerranée ; elle a diminué d'un quart depuis 1990 (de moitié en 40 ans). Malgré la conquête de nouvelles terres cultivables, leur superficie totale a baissé de 7 % depuis 1990. Les pertes de surfaces cultivables s'expliquent par l'érosion, la perte de fertilité, l'urbanisation etc. Ces pertes sont parfois irréversibles.

Les surfaces équipées pour l'irrigation sont passées de 17 millions d'hectares en 1990 à 20,5 millions en 2009. En moyenne, les surfaces irriguées ne représentent que 20 % de l'ensemble des terres arables et cultures permanentes (100 % en Egypte). L'agriculture méditerranéenne est essentiellement pluviale et une grande partie de l'espace rural (montagnes, plateaux arides) a une vocation sylvo-pastorale.

La tendance est à la maximisation des rendements à l'hectare à travers la spécialisation et l'intensification des cultures se traduit par l'augmentation de la consommation d'intrants. La consommation de fertilisants à l'hectare a néanmoins amorcé une baisse récente pour arriver à une moyenne méditerranéenne de 105 kg à l'hectare. Dans certains pays comme l'Égypte, Chypre, la Tunisie et la Turquie, la consommation de fertilisants continue de croître malgré la perte en terres arables.

Evolution des superficies plantées et de la production de céréales en Méditerranée (indice 100 en 1990)



Pendant la même période, les superficies plantées en céréales ont diminué de 10 % et la production de céréales a augmenté de 20 % grâce à un meilleur rendement.

Pollution par hydrocarbures

370 millions de tonnes de pétrole transitent annuellement par la Méditerranée. Depuis 1990, le REMPEC, centre d'activités régionales du PAM, a enregistré 568 accidents en Méditerranée soit environ 25 par an. Cependant, en 35 ans, la quantité de pétrole déversée à la mer par accident ou incident n'a cessé de décroître ; elle a été divisée par 10 entre les périodes 1977/84 et 2004/07.

On ne peut en dire autant de la pollution maritime volontaire. Un million de tonnes de pétrole par an seraient déversées illicitement en Méditerranée en raison des opérations de dégazage et déballastage des navires.

Conclusion

L'analyse de 20 ans de développement durable en Méditerranée met en lumière des tendances positives notamment dans le domaine social : réduction de l'habitat insalubre, meilleur alphabétisation des adultes, amélioration du taux de scolarisation des filles, progression

globale de l'IDH. Le bilan est plus contrasté pour le volet environnemental : les pics de pollution marine ont connu une diminution significative, les émissions de CO₂ continuent leur progression dans la plupart des pays méditerranéens et les pressions sur le milieu restent importantes. La région a enregistré un déficit écologique en 2007 et ses ressources sont dépensées 2,6 fois plus vite qu'elles ne se renouvellent (contre 1,5 pour la planète).

Cette situation compromet les capacités des pays méditerranéens à poursuivre leur développement. Pour préserver ces capacités, les pays méditerranéens pourront s'appuyer sur les résultats de la conférence Rio+20 et réviser la SMDD en mettant l'accent sur l'économie verte et en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique.

Références

- Benoit G. (dir.), Comeau A. (dir.) (2005). *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*. Ed. de l'Aube, Plan Bleu.
- CAR-ASP (2010). *Les aires spécialement protégées en Méditerranée, bilan et perspectives*. Tunis, CAR-ASP.
- CAR-ASP (2010). *Specially Protected Areas of Mediterranean Importance: SPAMIs*. Tunis, CAR-ASP.
- CMI (Center for Mediterranean Integration) (2012). *Toward Green Growth in Mediterranean Countries: Implementing Policies to Enhance the Productivity of Natural Assets*. Marseille, CMI.
- Commission européenne (2005). *Environnement et développement durable en Méditerranée. Dix années de coopération : 1995-2005*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- PNUD (2011). *Rapport sur le développement humain*.
- PNUE. PAM (2005). *Bilan et évaluation des stratégies nationales de développement durable en Méditerranée*. Athènes, PAM. (MAP Technical Reports Series, n°162)
- PNUE. PAM, CMDDD (Commission Méditerranéenne du Développement Durable) (2001). *Bilan stratégique pour le développement durable en région méditerranéenne*. Athènes, PAM.
- PNUE. PAM, MIO-ECSDE, MED Forum (2002). *La participation publique et la société civile en Méditerranée pour l'environnement et le développement durable*. Athènes.
- PNUE. PAM (2005). *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Un cadre pour une durabilité environnementale et une prospérité partagée*. Athènes, PAM.
- PNUE. PAM, CMDDD (Commission Méditerranéenne du Développement Durable) (2003). *Vers le développement durable en région méditerranéenne*. Athènes, PAM.
- PNUE. PAM. Plan Bleu (2008). *Les perspectives du Plan Bleu sur le développement durable en Méditerranée*. Sophia Antipolis, Plan Bleu.
- PNUE. PAM. Plan Bleu (2009). *Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée – 2009*. Athènes, PAM.
- SACCHI J. (2011). *Analyse des activités économiques en Méditerranée : Secteurs pêche – aquaculture*. Sophia Antipolis, Plan Bleu.
- WWF, GFN, Société Zoologique de Londres (2010). *Rapport Planète Vivante 2010*.